LE MAG

Lettre d'information aux locataires < 12 > 03.23

Périgord HABITAT
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

Madame, Monsieur,

Dans ce numéro, vous retrouverez l'interview des nouveaux représentants que vous avez élus en décembre dernier. Ils interviennent auprès de l'office pour défendre vos intérêts concernant votre logement et votre cadre de vie. N'hésitez pas à les contacter, ils sont à votre écoute !

Difficultés financières, instabilité familiale, vieillissement… ce sont des situations qui demandent des solutions sur mesure. Au sein de Périgord Habitat, nous disposons d'un accompagnement dédié dans ce domaine que nous mettons à votre disposition.

Engagé dans une démarche de qualité de service, nous menons des actions pour améliorer nos réponses dans le but de mieux vous satisfaire. En ce début d'année, nous menons une enquête téléphonique sur un panel de locataires. Répondez-y, votre anonymat sera préservé. Dans un souci de proximité, nous vous rappelons également la tenue de nos rencontres en pied d'immeuble qui sont des moments privilégiés pour échanger avec vous et recueillir vos besoins.

Je vous souhaite une agréable lecture de votre Mag.

Germinal PEIRO,
Président de Périgord Habitat
Président du Conseil départemental de la Dordogne

Bienvenue à vos nouveaux représentants !

Le 1er décembre dernier, vous avez élu vos 5 représentants.
Durant 4 ans, ils auront pour mission de vous représenter auprès des instances de Périgord Habitat, comme le Conseil d'Administration, la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) ou encore le Conseil de Concertation Locative (CCL).
Nous vous invitons à les découvrir ci-dessous.

Serge Lefeuvre

Serge Lefeuvre

Serge Lefeuvre habite à Coulounieix-Chamiers, dans une résidence de l'ensemble Jacqueline Auriol.
Représentant des locataires, c'est une fonction qu'il connaît bien puisqu'il attaque cette année son 6e mandat.
« Les représentants des locataires sont là pour faire avancer les projets auprès de Périgord Habitat » nous explique Serge. *« Nous sommes la courroie de transmission entre les locataires et Périgord Habitat ».*
Il apprécie de pouvoir participer à de nombreuses instances de Périgord Habitat importantes pour la vie des locataires.

Nathalie Labrunie

Nathalie Labrunie est locataire à la résidence de la Croix des Prés à Domme. C'est déjà son 4e mandat en tant que représentante des locataires, mais elle est toujours aussi passionnée par cette mission : *« Au fil des années, notre rôle est très varié car les problèmes que nous font remonter les locataires sont toujours différents. En ce moment avec l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie, on nous parle beaucoup des problèmes de chauffage ».* Dans ce contexte, Nathalie apprécie la qualité des échanges, aussi bien avec les agents qu'avec la direction de Périgord Habitat : *« Quand le dialogue est ouvert et transparent, on trouve toujours des solutions »*

Nathalie Labrunie

Michel Laboye

C'est à la résidence Campniac à Périgueux que réside Michel Laboye.
Michel prend son rôle de représentant des locataires très à cœur : *« En tant que représentants des locataires, nous portons les revendications du monde HLM. Nous défendons les intérêts des locataires sur tous les sujets qui les concernent comme par exemple, l'augmentation des loyers et des charges ».* En Dordogne, un sujet qui revient actuellement le plus concerne la nouvelle organisation des poubelles et la redevance incitative. *« Il y a beaucoup de questions et d'inquiétudes sur ce sujet »*, témoigne Michel, qui ajoute : *« Plus il y aura de locataires qui voteront et plus nous aurons de poids pour les représenter ».*

Michel Laboye

Louis Lorenzo

Locataire à Mussidan, Louis Lorenzo est aussi un habitué de la fonction de représentant des locataires puisque c'est son 3e mandat.
Le bien-vivre ensemble est une valeur importante pour Louis. Il a porté de beaux projets d'animation pour sa résidence. Le Clos des Musiciens, comme l'organisation d'un concert symphonique en 2022, et a encore des idées plein la tête. *« Le sujet des économies d'énergie est majeur en ce moment, j'ai peur que les locataires ne puissent plus faire face à leurs factures »* s'alarme Louis. *« C'est pourquoi je pousse auprès de Périgord Habitat, pour que les rénovations des logements les plus anciens se fassent rapidement. Mais tout cela coûte très cher avec l'augmentation des prix des matériaux »*

Louis Lorenzo

Gaëlle Bamoudou

Gaëlle Bamoudou, résidant à Neuvic, est une nouvelle venue parmi les représentants des locataires puisqu'elle démarre son 1er mandat suite aux élections de 2022.
Un peu intimidée au départ, Gaëlle a vite pris ses marques : *« Lors de la première réunion, nous nous sommes présentés et avons été très bien accueillis. Il y a une volonté de la part de la direction de Périgord Habitat d'être accessible. »* Gaëlle aborde sa mission de représentante des locataires avec beaucoup d'enthousiasme : *« Pour moi, c'est important de porter la voix des locataires. Beaucoup de mes voisins sont déjà venus me voir pour me parler de leurs problèmes, je suis là pour les écouter et les représenter. »*

Gaëlle Bamoudou

L'accompagnement social, un service pour faciliter l'insertion et le maintien dans le logement

Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours locatif.

Dans un contexte de crise et face à la précarisation sociale et économique des demandeurs comme des locataires, notre mission sociale est plus que jamais fondamentale.

Cette mission s'exerce notamment au travers d'un accompagnement au quotidien des personnes ou des ménages qui en ont besoin durant leur parcours locatif. Dans ce but, une équipe a été mise en place pour rechercher les solutions les plus adaptées à leur situation et les aider à se maintenir dans le logement. Notre organisation est fondée sur la transversalité, ce qui permet à notre équipe d'apporter son expertise aux services internes de Périgord Habitat qui peuvent être en relation avec des éventuels bénéficiaires.

L'office propose différents accompagnements adaptés aux problématiques rencontrées.

L'accompagnement de publics spécifiques

- Vous êtes orienté par les services de l'Etat – appelé aussi Public prioritaire,
- Vous avez un contrat d'hébergement avec les associations : baux glissants, baux associatifs…,
- Vous sortez d'un hébergement,
- Vous êtes âgé ou en situation de handicap,

Si vous êtes dans l'une de ces situations, avec nos partenaires, nous pouvons vous accompagner au travers du dispositif « La Clé », en vous aidant à accomplir vos démarches et en vous amenant vers plus d'autonomie. L'objectif est de vous faciliter l'accès à un logement.

Le relogement

Vous êtes concerné par :

- Une opération de renouvellement urbain,
- Une opération de réhabilitation,
- La vente de votre logement,
- Des problématiques découlant de sinistres (intempéries, incendies…).

Périgord Habitat peut vous proposer une solution de relogement. Notre équipe étudiera en détail votre demande pour y répondre de façon personnalisée.

L'accompagnement dans le cadre d'un impayé

Si vous rencontrez des difficultés financières, des solutions existent pour éviter toute procédure d'expulsion. En prenant rapidement contact avec nos équipes, après étude de la situation de votre foyer, il pourra vous être proposé des facilités de paiement et/ou vous orienter vers des dispositifs d'aide existants.

Bilan 2022 des accompagnements

- 82 dossiers étudiés dont 49 ménages entrés dans le dispositif La Clé,
- 25 relogements,
- 7000 contacts téléphoniques,
- 50 visites à domicile,
- 1117 plans d'apurement de la dette et 562 plans clôturés,
- 280 demandes d'aide FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

L'ensemble de cet accompagnement est permis grâce à un riche partenariat : la synergie de nos moyens d'action permet de construire ensemble une réponse individualisée aux demandes et de faciliter l'accès au logement pour tous les publics.

Dès les premières difficultés, il ne faut pas hésiter à contacter nos services, ils vous conseilleront, vous proposeront des solutions et/ou vous accompagneront dans vos démarches. N'attendez pas que la situation s'aggrave !

Contact : 05 53 02 15 35 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
ou par mail : recouvrement@perigordhabitat.fr

Mobilisation extraordinaire pour venir en aide aux sinistrés du Bassin Ribéracois

Dans la nuit du 20 au 21 juin 2022, de violents orages de grêle s'abattent sur le nord-ouest de la Dordogne et sont particulièrement importants sur le secteur de la Double.
Au matin, le constat est impressionnant et les dégâts sont immenses.
Immédiatement, Périgord Habitat mobilise ses équipes et, en premier lieu, l'agence de Nontron.

Les équipes de Périgord Habitat au plus près des sinistrés

Dès le 21 juin, une permanence téléphonique a été mise en place afin de prendre tous les appels des locataires touchés par l'orage. Tous ont alors été recensés avec le descriptif des dégâts occasionnés par ces intempéries.

Le 22 juin, les équipes de Périgord Habitat sont partis à la rencontre des locataires du périmètre sinistré : Saint-Aulaye, Vanxains, Ribérac, Lisle, Mensignac, Le Pizou et La Roche-Chalais.
La situation de chaque locataire a été analysée individuellement : nécessité de relogement, travaux à réaliser, prise de photos pour l'assurance. Cela a aussi été l'occasion de parler, rassurer, réconforter car cet épisode a été particulièrement traumatisant.

Nous avons été également partie prenante d'une cellule de veille mise en place par les services de l'Etat, le Conseil départemental et la Communauté de Communes du Pays Ribéracois. L'objectif était de répondre immédiatement aux besoins des sinistrés et de trouver ensemble des solutions de relogement pour les habitants qui ne pouvaient plus du tout occuper leur domicile.

Un chantier colossal de remise en état

La première mesure prise par Périgord Habitat a été de mettre en sécurité tous les logements touchés par l'orage. La mobilisation des pompiers, de nos entreprises du bâtiment, des mairies, des élus, de la maison du Département, de l'Etat a été extraordinaire dans ce contexte difficile.

Puis est venu le temps des constats, du recensement des travaux et des déclarations aux assurances.
Au total, sur le parc de Périgord Habitat, 198 logements ont été touchés, dont 150 sur la seule commune de Ribérac.
Les dégâts se sont révélés impressionnants avec certaines toitures totalement détruites, les matériaux isolants imbibés d'eau, des plafonds affaissés … 20 familles ont dû être relogées, leur logement étant inhabitable en l'état.

Pour accompagner rapidement et efficacement les locataires touchés, Périgord Habitat a décidé d'engager les travaux concernant les mesures conservatoires sans attendre le retour des assurances, qui peut parfois être très long. Pour tous les autres travaux, l'accord de l'expert a été nécessaire avant tout engagement de commande.

Grâce à ses partenariats noués de longue date, les interventions ont été programmées rapidement. Mais la pénurie de matériaux et notamment de tuiles, qu'a connu la France à partir de septembre 2022, a retardé l'avancement des chantiers et continue de rendre plus longues les réparations.

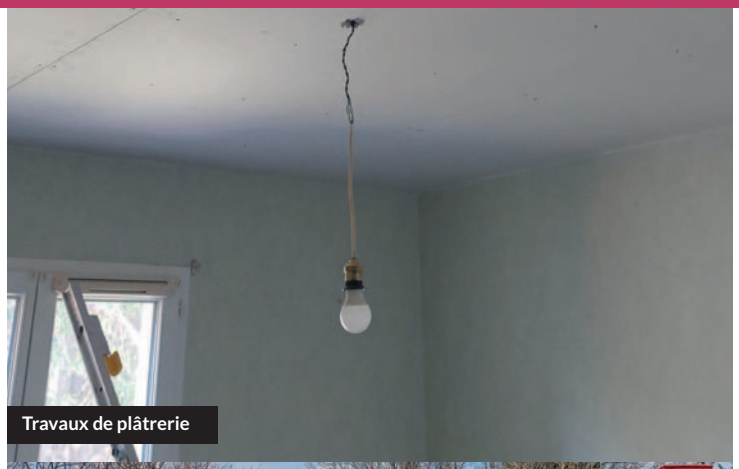
Travaux de plâtrerie

Travaux de couverture - St Jean

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

A l'heure où nous bouclons ce magazine, 60 à 70% des couvertures touchées par l'orage ont été réparées. Le restant est en cours de traitement. Les équipes de l'agence de Nontron sont toujours à pied d'œuvre pour informer les locataires du suivi des travaux et les accompagner au mieux en fonction de chaque situation personnelle.
Avant de démarrer les travaux de plâtrerie et de peinture, un nouveau point est en cours pour déterminer s'il y a eu de nouveaux dommages dus à l'absence de couverture pendant plusieurs mois.

Au total, près de 1,7 million d'euros de travaux ont déjà été commandés par Périgord Habitat pour remettre en état tous les logements qui ont été touchés par les intempéries de juin 2022. D'après nos estimations, le coût final pourrait atteindre la somme de 2,5 millions d'euros, ce qui laisse imaginer l'ampleur des dégâts…

Adapter un logement pour une personne handicapée :
Périgord Habitat à l'écoute des demandes

Il y a plusieurs mois, le service Accompagnement reçoit un appel à l'aide de l'assistante sociale de l'hôpital de Périgueux. Cet appel concerne Jacques, un homme d'une quarantaine d'années, paraplégique, suite à un accident de la route. Il vit depuis quelques semaines dans sa voiture, faute de logement adapté.
Immédiatement, les équipes de Périgord Habitat se mobilisent pour identifier au plus vite un appartement en rez-de-chaussée qui puisse être aménagé pour l'accueillir.

Un appartement libre est repéré sur le secteur de Périgueux mais des travaux doivent être réalisés pour l'adapter au handicap.
Il s'agit de refaire complètement la salle de bains pour qu'elle devienne accessible (installation d'une douche à l'italienne équipée de barres d'appui et d'un siège de douche escamotable, aménagement du WC, remplacement des sols) et d'adapter la cuisine pour permettre le passage du fauteuil roulant. Nous avons pu bénéficier de l'appui technique d'une entreprise périgourdine spécialisée dans ce domaine.

Quelques mois plus tard, grâce à l'action du service Accompagnement et de notre agence territoriale du Grand Périgueux, Jacques emménage avec bonheur dans son nouveau logement.

Certains locataires, âgés ou en situation de handicap, ont besoin de faire aménager leur logement, voire de déménager pour un logement mieux adapté. Périgord Habitat est à l'écoute de ces demandes, pour y apporter des solutions, le chantier est vaste.

Les programmes neufs qui sont engagés comportent systématiquement un ou plusieurs logements adaptés. Un travail est fait, en collaboration avec des ergonomes de la MDPH (Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap) et le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés), sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mais aussi pour d'autres handicaps, visuels ou auditifs.

Hautefort :
un nouveau logement pour la famille Michel

« *Vraiment contents !* » M. et Mme Michel, qui ont emménagé en 2022 dans un logement réhabilité de la Résidence les Ramissas à Hautefort Saint Agnan, témoignent avec enthousiasme de leur satisfaction.
La résidence Les Ramissas était constituée de 24 logements construits dans les années 70. Ces maisons individuelles ne pouvaient pas toutes être réhabilitées.

Un vaste programme d'investissements a été décidé pour 13 d'entre elles. L'amélioration du confort thermique et les économies d'énergie ont été une priorité dans le programme de travaux. Pour les 11 autres, elles ont été démolies.

M. et Mme Michel se souviennent : « *Nous sommes arrivés en 1986 dans notre maison, nous sommes vraiment attachés à ce quartier où nous avons beaucoup de souvenirs* ». Avec ce programme de rénovation, ils viennent d'emménager dans une maison pratiquement neuve en 2022. « *La maison est bien isolée avec de nouvelles fenêtres. La pompe à chaleur a remplacé le chauffage au gaz, c'est beaucoup plus confortable et notre facture a bien baissé !* »

Côté travaux d'embellissement, les sols, les peintures, les sanitaires et la cuisine ont été refaits à neuf. « *La cuisine a désormais une grande ouverture sur la salle à manger et c'est beaucoup plus clair. La salle de bains est complètement changée, avec une douche à l'italienne, une grande vasque, un sèche-serviettes. Et le sol en lino, c'est beaucoup plus pratique à nettoyer* » indiquent M. et Mme Michel.

Un quartier transformé avec de nouveaux espaces verts, des maisons totalement réhabilitées, des locataires satisfaits…

L'action de Périgord Habitat en faveur de la rénovation de son patrimoine a porté ses fruits.

Monoxyde de carbone : comprendre d'où il vient

Incolore, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible. Pendant l'hiver, il est à l'origine de nombreuses intoxications dues principalement à l'utilisation inappropriée de matériel comme :

- **Les chauffages d'appoint** (radiateurs électriques mobiles, poêle à pétrole...)
- **Les groupes électrogènes,**
- **Des installations de chauffage mal entretenues,**
- Et **de l'obstruction des systèmes d'aération** dans les logements ne permettant pas une bonne évacuation des gaz de combustion.

Adoptez les bons gestes, aérez au moins 10 minutes votre logement, couvrez-vous et portez des vêtements chauds pour limiter le recours au chauffage d'appoint, et respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson. Pour plus d'information, consultez le site de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

Rappels

L'entretien de votre jardin

Vous avez un jardin avec pelouse, arbustes, haie… ? Saviez-vous que l'entretien du jardin fait partie des réparations locatives à la charge du locataire ?
En effet, le décret 87-712 du 26/08/1987 prévoit que le locataire doit prendre en charge l'entretien courant de son jardin et notamment les allées, la pelouse, les massifs, la taille l'élagage, l'échenillage des arbres/arbustes et le remplacement des arbustes.

Attention cependant aux travaux qui peuvent s'avérer dangereux et qui nécessiteront l'intervention d'un professionnel.

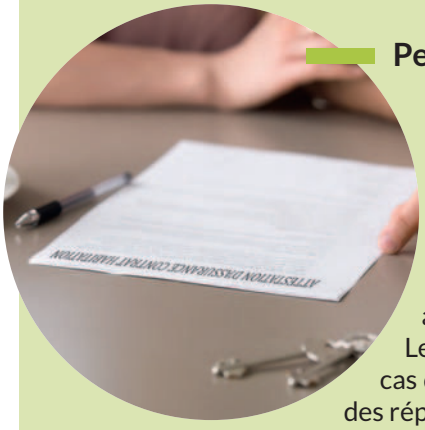

Pensez à nous transmettre votre attestation d'assurance logement !

Un dégât des eaux, un incendie, une intempérie… peuvent vite arriver ! Pour vous couvrir des risques locatifs, vous devez assurer votre logement. Vous êtes en effet responsable des dommages que vous pourriez causer au logement et à l'ensemble de l'immeuble, et cela même en votre absence.
Soyez donc vigilant à la souscription de votre assurance habitation. Et à chaque date anniversaire, vous devez la renouveler et transmettre à Périgord Habitat l'attestation remise par votre assureur.
Le défaut d'assurance est une cause de résiliation de bail. De plus, si vous n'êtes pas assuré, en cas de sinistre, vous serez alors tenu pour responsable des dégâts causés et vous aurez la charge des réparations et de la remise en état des biens sinistrés.

/////// Enquête de satisfaction 2023 : votre avis nous intéresse ! ///////

Depuis le 13 mars 2023 et ce jusqu'à fin avril, nous lançons une enquête téléphonique sur un échantillon de locataires pour recueillir votre avis sur la qualité de nos services.

Cette enquête a été confiée à **Aviso Conseil**, une société indépendante. Nous leur avons transmis vos coordonnées pour vous contacter. Si vous êtes interrogé, merci de leur réserver votre meilleur accueil.
Lors de cette enquête, la société Aviso Conseil abordera avec vous les thématiques concernant votre cadre de vie, votre logement et les relations que vous avez avec Périgord Habitat.
Ainsi, en connaissant mieux vos attentes, nous pourrons adapter nos prestations et mieux répondre à vos sollicitations.

Soyez assuré que votre anonymat et la confidentialité de vos réponses seront préservés pour garantir la fiabilité des résultats.
Votre participation est importante. Si ce numéro 04 87 38 60 13 vous contacte, répondez à l'appel, il s'agit de la société Aviso Conseil.

NB : En parallèle, nous menons une grande enquête auprès des locataires seniors. Ainsi, si vous faites partie de l'échantillon de locataires sondés et que vous avez plus de 75 ans, vous serez enquêtés 2 fois.

Rencontres en pied d'immeuble : Périgord Habitat à l'écoute de ses locataires

Vous en avez peut-être déjà entendu parler par une affiche ou un courrier dans votre boîte aux lettres … Depuis 2020, Périgord Habitat propose des « Rencontres en pied d'immeuble ».
Qu'est-ce que c'est ? A quoi cela sert-il ? On vous dit tout !

Qu'est-ce qu'une rencontre en pied d'immeuble ?

Des représentants de Périgord Habitat issus de différents services (Service Proximité, Service Patrimoine, Agence) viennent rencontrer et écouter les locataires d'une résidence, que ce soit en habitat collectif ou individuel. L'objectif de la rencontre est de comprendre le quotidien des locataires, les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et trouver ensemble des solutions.

Comment s'organise une rencontre en pied d'immeuble ?

La rencontre en pied d'immeuble, c'est se retrouver pour discuter. Si le temps le permet, cela aura lieu dehors ou dans une salle, si la résidence en a une.
10 jours avant la date prévue par nos équipes, les locataires de la résidence sont prévenus du jour et de l'heure de la réunion, par voie d'affichage et courrier distribué dans les boîtes aux lettres.
Nouveauté en 2023, un rappel sera même fait par mail et/ou SMS.

Quels sont les sujets traités lors d'une rencontre en pied d'immeuble ?

L'objectif est d'aborder tous les sujets qui sont importants pour les locataires. C'est pour cela que plusieurs services de Périgord Habitat sont représentés lors de ces rencontres, aussi bien pour parler travaux qu'accompagnement.
Bien sûr, lors de ces réunions, on parle d'abord de sujets qui portent sur l'ensemble du site : propreté de la résidence, petits travaux à engager, projet de réhabilitation. Les points abordés vont de la poubelle cassée, ou des arbres à tailler jusqu'aux projets plus importants de rénovation globale. Les représentants des services de Périgord Habitat notent toutes les interventions à effectuer.
Dans un deuxième temps, les échanges se concentrent sur des projets plus structurants que les locataires ont envie de mener à bien pour leur résidence : création de jardins partagés, installation

Installation d'un garde-corps

d'un composteur collectif, aménagement de nouveaux lieux de rencontres… Nos équipes sont à l'écoute de toutes les bonnes idées, pour imaginer ensemble comment les mettre en œuvre.

Concrètement, que se passe-t-il après une rencontre en pied d'immeuble ?

Après ce moment d'échange, les équipes de Périgord Habitat se mobilisent pour donner une suite concrète aux attentes exprimées par les locataires. Concernant les petits travaux à engager, le nécessaire est généralement fait sous 10 à 15 jours.
En ce qui concerne les demandes sur des projets plus importants, les services étudient la meilleure solution à y apporter.
Par exemple, lors d'une rencontre en pied d'immeuble à la résidence La Bosnie à Thenon en mars 2022, les locataires souhaitaient avoir des jardins partagés. Pour cela, il fallait disposer d'un terrain appartenant à la Mairie. Périgord Habitat a fait les démarches auprès de la commune, acheté le matériel, les plants et les semis. Dès l'été 2022, toute la résidence a pu profiter de ses nouveaux potagers ! Autre exemple, à la résidence du Chemin des Feutres à Périgueux où les locataires souhaitaient pouvoir disposer d'un composteur. Avec l'aide du SMD3, le service de gestion des déchets de la Dordogne, un composteur collectif a été installé et les locataires formés à son utilisation. Voilà une solution astucieuse pour réduire le volume de son sac poubelle noir !
Dans un autre domaine, sur demande des locataires, Périgord Habitat a procédé à des aménagements de rampes d'accès, de résidentialisation ou encore d'installation de rack à vélo.
Mais les sollicitations peuvent porter également sur des problèmes de voisinage pour lesquels nos médiateurs interviennent afin de ramener l'apaisement et la tranquillité au sein des résidences.

Après une première rencontre en pied d'immeuble sur une résidence, les équipes de Périgord Habitat reviennent pour une deuxième rencontre, afin de maintenir le dialogue avec les locataires et constater que tous les sujets évoqués ont bien été traités.

Quel est le programme des rencontres en pied d'immeuble en 2023 ?

12 rencontres sont déjà prévues en mars et avril 2023 à travers tout le département de la Dordogne : Périgueux, Sarlat, Sanilhac, Mussidan…

Vous souhaitez programmer une rencontre en pied d'immeuble dans votre résidence ? C'est possible ! Adressez-vous à votre agence Périgord Habitat pour en faire la demande.

ANNONCES immobilières À LOUER

JUMILHAC LE GRAND

T4 - 87 m²

loyer 445 € / mois hors charges
464 € / mois charges comprises

Appartement de 3 chambres, au 2ème étage d'une petite résidence située à proximité du château de Jumilhac et du centre du village, à quelques pas des commerces, des services et de la piscine municipale. A 15 Km de St Yrieix la Perche. Chauffage électrique. Disponible immédiatement.
DPE en cours de réalisation.

052100006

VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

T4 - 87 m²

loyer 289 € / mois hors charges
294 € / mois charges comprises

Maison de ville avec jardin et parking, située à proximité du centre-bourg, proche des commerces et des services.
Chauffage électrique. Disponible immédiatement.
DPE en cours de réalisation.

002300008

RIBÉRAC

T4 - 84 m²

loyer 457 € / mois hors charges
495 € / mois charges comprises

A seulement quelques minutes du centre-ville de Ribérac, appartement de 3 chambres, au 2ème étage d'une jolie résidence à proximité du collège, des écoles et de l'hôpital. Chauffage individuel au gaz.
DPE : Etiquette D, 192 KWhEP/m²/an.

021600017

GRIGNOLS

T4 - 86 m²

loyer 490 € / mois hors charges
507 € / mois charges comprises

Appartement de 3 chambres situé dans un ensemble de charme composé d'une grande cour intérieure sous le porche. Local vélo et poussette.
Chauffage électrique. Disponible immédiatement.
DPE en cours de réalisation.

047900007

Dans les charges, on retrouve notamment les dépenses d'entretien de VMC, des parties communes et la chaudière collective...

Édité par Périgord Habitat, Créapark, bât.2 - Cré@vallée Nord - 212 boulevard des Saveurs - 24660 Coulounieix-Chamiers - Tél 05 53 02 15 00 - Directrice de publication : Séverine GENNERET
Pilotage : Hayat MENDIL - Rédaction : Adékoi - Périgord Habitat - Photos : Périgord Habitat - JF Tremege
Photo page de couverture : Élections des représentants des locataires 2022 - Conception/mise en page : Art.no graphiste - ISSN 2741-6933